



Paris, le 12 janvier 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pas de santé sans santé mentale...

Le Président de la République, Emmanuel Macron, a présenté ses vœux pour 2023 aux acteurs de la santé, lors d'un déplacement au Centre hospitalier Sud Francilien. Aucune allusion à la psychiatrie.

Nous, professionnel.les de la psychiatrie et de la santé mentale, travaillant à l'hôpital et en ville, regrettons vivement qu'à l'occasion de ces vœux aucune préoccupation présidentielle n'ait porté sur la psychiatrie. Certes c'est notre système entier de santé qui connaît de graves difficultés mais nous avons alerté à maintes reprises ce gouvernement et celui de la précédente mandature de l'état critique dans lequel se trouvent la psychiatrie et la pédopsychiatrie. Moins de la moitié des mineurs présentant un trouble psychique sont soignés en France et ceux qui sont soignés le sont souvent en mode dégradé.

La psychiatrie est soumise aux exigences contradictoires (de plus en plus de demandes reçues, de moins en moins de Centres Médico-Psychologiques et de lits d'hospitalisation), à l'utopie sécuritaire, à une pénurie médicale et soignante galopante, à un envahissement toujours plus prégnant du soin par les contraintes bureaucratiques et donc inévitablement à une perte de sens et des vocations.

Une fois de plus, la psychiatrie et la santé mentale de nos concitoyens n'apparaissent pas prioritaires. C'est insupportable. Les équipes de psychiatrie et de pédopsychiatrie aussi ont besoin « d'un nouveau souffle, ..., par des renforts de professionnels » !

Nous pouvons saluer un certain nombre de mesures retenues par le Président dont le retrait de la tarification à l'activité et l'allègement de l'organisation en pôles au profit des services (qui correspondent le plus souvent en psychiatrie aux secteurs).

Pour autant, nous déplorons que les propositions concernant le personnel ne s'adressent pas à l'ensemble des professionnel.les exerçant en psychiatrie. La pluridisciplinarité est essentielle à notre discipline : psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs, assistants sociaux ne doivent pas être oubliés. Pour exemple, les psychologues, encore en nombre (mais pour combien de temps), quittent progressivement l'hôpital tant leur rémunération non réévaluée lors du Ségur et leur reconnaissance non prise en compte amènent à des inégalités de traitement particulièrement inacceptables.

Nous, professionnel.les de la psychiatrie et de la santé mentale, usagers et familles demandons que la santé mentale et les troubles psychiques de nos concitoyens soient clairement pris en considération.

Le caractère pionnier et innovant de la discipline noble et humaine qu'est la psychiatrie est-il toujours à ce point nié jusque par les pouvoirs publics eux-mêmes ?

Nous avons des propositions urgentes à mettre en place pour nos concitoyens adultes et enfants concernés par les troubles mentaux et la souffrance psychique.

Il n'y a pas de santé sans santé mentale, les professionnel.les de la psychiatrie et de la santé mentale, les usagers et les familles méritent d'être concernés par les préoccupations et les vœux présidentiels pour 2023 et les années à venir.

Jean CHAMBRY

Président de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA)

Marie-José CORTES

Présidente du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Claude FINKELSTEIN

Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Delphine GLACHANT

Présidente de l'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Christophe LIBERT

Président de l'Association des Psychiatres de secteur Infanto-juvénile (API)

Pascal MARIOTTI

Président de l'Association des Établissements du service public de Santé Mentale (AdESM)

Gladys MONDIERE

Présidente de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)

Annick PERRIN-NIQUET

Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)

Marie-Noëlle PETIT

Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de Commissions Médicales d'Établissements des Centres Hospitaliers (ANPCME)

Marie-Jeanne RICHARD

Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)

Christophe SCHMITT

Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Établissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Norbert SKURNIK

Président de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Michel TRIANTAFYLLOU

Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)